

Nom  
Adresse  
12.. Lieu

Genève, le X novembre 2015

Monsieur François Longchamp  
Président du Conseil d'Etat  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case postale 3964  
1211 Genève 3

CONCERNE : budget 2016

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,

A la suite des trois jours de grève de la semaine passée et à l'échec des négociations, je me pose quelques questions au sujet de votre pratique :

☞ Comment vous présentez-vous face à votre public lorsque vous devez prononcer un discours ou lors d'un débat ? Y allez-vous les mains dans les poches, sûr de vos connaissances sur le dossier qui sera traité ou vous préparez-vous à cette intervention ?

☞ En cas de préparation, comment le faites-vous ? Seul ou avec l'aide de vos collaborateurs, assistants ? Il me semble que vous avez des conseillers en communication, n'est-ce pas ?

Dans ma pratique professionnelle, je me retrouve 6 heures par jour face à mon public. C'est un public exigeant qui n'accepte pas que je lui raconte n'importe quoi, qui a besoin de cohérence, qui ne supporte pas de s'ennuyer, qui a besoin de comprendre vite et bien et qui se manifeste rapidement et bruyamment lorsque ce n'est pas le cas.

Face à cette exigence, je me dois de préparer minutieusement chacune de mes interventions : ce que je veux transmettre, pourquoi et comment. Comment vais-je répondre à telle question ou faire face à telle difficulté ? Ce temps de préparation je le prends, bien entendu, en dehors de ma présence face à mes élèves. C'est un travail que je fais seule dans l'ombre, sans assistants, sans conseillers, mais en collaboration avec mes collègues. C'est un travail non reconnu par la société et par mes employeurs mais il est indispensable à la cohérence de mes actions.

La cohérence ? Qu'en est-il dans votre métier ? Vous avez voté récemment l'introduction de l'école inclusive, vaste projet qui demande des forces et des moyens. On entend aussi beaucoup parler de lutte contre le harcèlement des jeunes enfants à l'école. Encore une action bienveillante qui demande des moyens. Dans ces seuls deux cas, la meilleure façon d'atteindre les objectifs fixés est de pouvoir faire face à des classes aux effectifs réduits, de donner aux enseignants le temps et la disponibilité pour chaque élève présent en face de lui.

Pourtant, en augmentant le travail des enseignants de deux heures face aux élèves, c'est plus de deux heures de travail effectif que vous leur imposez puisque vous ne tenez pas compte des heures de préparation.

En augmentant ce temps de travail, vous supprimez des postes et automatiquement en réaction immédiate, vous augmentez le nombre d'élèves par classe. Par conséquent, vous mettez en place un fonctionnement qui va à l'encontre des besoins des projets votés précédemment. C'est une réalité qui ne peut pas se cacher derrière différentes interprétations possibles d'un même propos.

J'ai bien conscience que vous n'allez pas donner davantage d'attention à mon courrier que celle que

vous avez consentie aux syndicats. On peut poursuivre indéfiniment ces échanges vides de sens que vous communiquez à la population via la presse depuis de nombreuses semaines. Blabla encore renforcé depuis ces trois derniers jours de grève. Mais pourquoi vos collègues et vous-mêmes ne pourriez-vous pas vous montrer responsables et décider d'entamer de réelles négociations avec la fonction publique afin de trouver une solution au déficit de l'Etat, sans démanteler un système scolaire ou de santé qui est encore de qualité, sans hypothéquer l'avenir de ces jeunes citoyens qui seront vos prochains électeurs.

Puis-je encore croire en vous ou dois-je changer de métier et devenir, comme vous, politicienne ? Je pourrais réclamer des mesures d'austérité sans fournir d'efforts personnels. C'est une bonne idée !

Ah... mais non... c'est impossible... dans ma pratique j'ai appris l'authenticité !

Avec toute ma déception.

Une enseignante en colère,  
Une enseignante en perte de confiance  
face à son gouvernement.

COPIE A : Madame Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat  
Monsieur Pierre Maudet, Conseiller d'Etat  
Monsieur Serge Dal Busco, Conseiller d'Etat  
Monsieur Mauro Poggia, Conseiller d'Etat  
Monsieur Luc Barthassat, Conseiller d'Etat  
Monsieur Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat  
Monsieur Laurent Vité, SPG